

# BEAUJOLAIS

## Tour du Beaujolais en liberté 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche.

*Non, le Beaujolais ne se limite pas à l'effervescence qui règne à partir du troisième jeudi de novembre, jour de la sortie du célèbre primeur. C'est également un magnifique terrain de randonnée où vous ne progressez peut-être pas dans les différents étages de végétation, mais en montant dans la qualité des crus ou au cœur de la palette des couleurs.*

*Vous débutez par l'ocre des maisons du Pays des Pierres Dorées, qui se confond à l'automne avec la couleur des feuilles de vigne, pour terminer avec le vert émeraude des sapins douglas des Monts du Beaujolais. En jouant à saute-mouton sur les crêtes, votre initiation gustative ira du simple beaujolais au beaujolais-villages de Clochemerle pour se poursuivre au milieu des dix grands crus dont les noms chantent déjà à vos oreilles : Brouilly, Morgon, Fleurie, Moulin-à-Vent, Juliéna, Saint-Amour...*

*Vous savez suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un topo et de balises sur le terrain. Vous désirez choisir vos dates de départ, partir en famille ou entre amis... sans accompagnateur. Riche de son patrimoine historique, culturel et vinicole, le Beaujolais est apte à satisfaire les randonneurs les plus curieux. Le seul portage d'un sac à dos avec vos vêtements de la journée et le repas de midi permettra de goûter pleinement cette itinérance.*

### Pas à pas...

**Jour 1 :** Rendez-vous à votre premier hébergement à Anse en fin d'après-midi. L'hôtelier vous accueille et vous remet (à moins que nous ne vous l'ayons envoyé avant) le dossier comprenant un descriptif du parcours, les cartes IGN prêtées avec l'itinéraire surligné.

**Jour 2 :** Cette première journée de randonnée "mise en jambes" vous permet de pénétrer dans le Beaujolais. Vous vous élevez au-dessus de la vallée de la Saône. De la crête de Lachassagne, par temps clair, on aperçoit à l'Est les Préalpes et parfois même le Mont-Blanc. Très rapidement, on côtoie les premiers vignobles et on pénètre dans le Pays des Pierres Dorées. Baignées par le soleil, au cœur des vignes, les maisons irradient de leurs chaudes couleurs. A Pouilly Le Monial, l'itinéraire emprunte l'antique Voie du Tacot qui reliait au début du siècle, Villefranche à Tarare. Le profil est donc doux pour atteindre l'étape à Theizé (460 m) ou près de Oingt.

*18 km, 4h30 de marche. M : 530 m, D : 250 m.*

**Jour 3 :** Après avoir découvert le magnifique village médiéval de Oingt (510 m) sur sa colline, l'itinéraire joue à saute-moutons de crêtes en vallons pour franchir la vallée d'Azergues et gagner un autre village médiéval, celui de Ternand (366 m). Les sujets d'intérêt et d'arrêts sont nombreux entre les villages et les caveaux, mais il ne faut pas perdre de vue que l'étape est longue. En fin de journée, on parvient à St Clément sous Valsonne (380 m), au pied des Monts du Beaujolais.

*20 km, 5h15 de marche. M : 580 m, D : 640 m.*

**Jour 4 :** Votre étape du jour a un parfum de moyenne montagne. Vous vous élevez sur les crêtes dans d'immenses forêts de sapins douglas pour gagner par un parcours en montagnes russes la Croix des Champs (621 m), puis le Col de La Croix de Chal (789 m), le Col de La Croix de l'Orme (727 m) et le Col de La Croix des Fourches (776 m). Les clairières ménagent de superbes vues sur les vallonnements du Beaujolais Vert. Vous faites étape dans une des chambres d'hôtes du village de Grandris (455 m).

*22 km, 5h45 de marche. M : 700 m, D : 620 m.*

**Jour 5 :** Vous franchissez à nouveau la vallée de l'Azergues, plus en amont que deux jours plus tôt, et entamez la montée traversant la forêt départementale de La Pyramide et conduisant au Col de La Croix Montmain (736 m). Ce col est l'un des passages entre la vallée de l'Azergues et celle de la Saône. Une belle descente en crête nous permet de retrouver les vignes délaissées durant une journée complète. Nous sommes ici au cœur de l'appellation beaujolais-villages dont le point d'orgue est le magnifique village de Vaux en Beaujolais (402 m). C'est ici que se situe l'action de "Clochemerle", le roman de Gabriel Chevallier. Nuit à Vaux ou Le Perréon.

*19 km, 5h00 de marche. M : 540 m, D : 710 m.*

**Jour 6 :** Un parcours en montagnes russes est au programme de cette journée. Au départ du Perréon (300 m), l'itinéraire monte au milieu des vignes, maintenant omniprésentes sur les versants ensoleillés, pour atteindre la crête et la forêt. Un beau parcours dégagé permet d'atteindre la pyramide de Crêt David (729 m), point de vue quasi circulaire, au cœur d'une Réserve naturelle de Biotopie. Il faut ensuite plonger dans les forêts de l'envers pour traverser le Ruisseau des Samsons et remonter en face sud dans les vignes jusqu'à la Croix des Forces (556 m). Une dernière descente ombragée vous attend pour rejoindre la vallée de l'Ardières qui draine Beaujeu, capitale du Beaujolais. Nuit en chambre d'hôtes à Beaujeu, Quincié ou Lantignié. L'emplacement de votre hébergement influera sur le découpage des deux dernières étapes.

18 km, 5h00 de marche. M : 750 m, D : 710 m.

**Jour 7 :** Vous vous situez maintenant dans le haut-lieu du Beaujolais, au cœur du terroir des dix grands crus classés. Cette étape bucolique dans les vignes voit son point culminant au Col de Durbize (543 m). Un splendide parcours en crête vous attend alors jusqu'à la Chapelle de La Madone dominant Fleurie et les environs. La montagne fait place aux collines puis à la plaine. Vous terminez votre randonnée à la gare de Romanèche-Thorins où vous retrouvez vos bagages. Il est possible de visiter le Hameau en Beaujolais, musée créé par le négociant Georges Dubœuf, en hommage à la mémoire et à la richesse du Beaujolais, de son vignoble et de ses hommes. Fin du séjour dans l'après-midi.

19 km, 5h00 de marche. M : 300 m, D : 450 m.

*Les horaires ont été calculés pour un rythme de 300 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base.*

*Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !*

## **FICHE TECHNIQUE**

### **NIVEAU :**

Pour marcheurs moyens.

Longueur moyenne : 19 km, maximum : 22 km.

Horaire moyen : 5 h 15 mn, maximum : 5 h 45.

Dénivelée moyenne : 570 m, maximum : 750 m.

### **GROUPE :**

A partir de 2 participants.

### **HÉBERGEMENT ET REPAS :**

Hôtels\* et \*\*, chambres d'hôtes, 2 personnes par chambre avec douche, en ½ pension ou en pension complète (pique-niques à midi) selon la formule choisie. Single possible : avec supplément.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

#### **Repas :**

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 7h30 - 8h00.

Si vous désirez prendre votre petit-déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

#### **Pique-nique :**

La formule de base de ce séjour est en demi-pension. Formule "pension complète" possible, avec pique-niques à midi.

- Si vous avez choisi la formule en pension complète : ne pas oublier de prendre le pique-nique à l'hébergement. Dans ce cas, emporter une petite cuillère et une boîte plastique hermétique.

- Si vous avez choisi la formule en demi-pension : vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver la veille. Il est difficile de se ravitailler dans les petits villages traversés.

## ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le jour 1 à Anse en fin d'après-midi, la veille de votre premier jour de marche. Pour toute arrivée après 18h30, merci de prévenir l'hôtelier. Dispersion le jour 7 vers 17h15 à Romanèche-Thorins

## ACCÈS :

### - En voiture :

#### • Aller :

Anse se situe entre Villefranche sur Saône (5 km) et Lyon (13 km). Sur l'autoroute A6, prendre la sortie 32 en venant de Villefranche, sortie 33 en venant de Lyon.

#### • Retour :

Pour rejoindre Anse, vous pouvez utiliser les trains suivants (horaires à vérifier) :

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| - Romanèche-Thorins : 15 h 55 | - Anse : 16 h 47 (circule tous les jours ; 1 changement). |
| - Romanèche-Thorins : 17 h 48 | - Anse : 18 h 08 (circule du lundi au vendredi).          |
| - Romanèche-Thorins : 18 h 48 | - Anse : 19 h 08 (circule tous les jours).                |

Nous pouvons organiser votre transfert retour sur Anse (voir tarif en fin de fiche technique).

### - Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

### En train :

#### • Aller :

Gare de Anse. Informations SNCF : <http://www.ter-sncf.com/rhone-alpes> ou 36 35.

L'accès peut se faire depuis la gare de Lyon Part-Dieu TGV ou la gare de Macon Loché TGV.

Horaires indicatifs au départ de Lyon :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| - Lyon Perrache : 15 h 40 | - Anse : 16 h 10 (circule tous les jours).          |
| - Lyon Perrache : 17 h 40 | - Anse : 18 h 10 (circule du dimanche au vendredi). |
| - Lyon Perrache : 18 h 23 | - Anse : 18 h 48 (circule samedi et dimanche).      |
| - Lyon Perrache : 18 h 40 | - Anse : 19 h 10 (circule tous les jours).          |

#### • Retour :

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| - Romanèche-Thorins : 15 h 55 | - Lyon Perrache : 17 h 19 (circule tous les jours ; 1 changement). |
| - Romanèche-Thorins : 17 h 48 | - Lyon Perrache : 18 h 33 (circule du lundi au vendredi).          |
| - Romanèche-Thorins : 18 h 48 | - Lyon Perrache : 19 h 34 (circule tous les jours).                |

Nous pouvons vous organiser votre transfert retour vers la gare de Lyon Part-Dieu TGV ou la gare de Macon Loché TGV (nous consulter [à la réservation](#)).

## CARNET DE RANDO :

Dans le mois qui précède votre départ, vous recevrez le dossier comprenant tous les éléments nécessaires, le dossier comprenant tous les éléments nécessaires, les cartes IGN prêtées avec l'itinéraire surligné, un topo-guide rédigé par nos soins, la liste des hébergements.

## PORTAGE :

Bagages transportés par nos soins. Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 12 kg. Au-delà de ce nombre (1 sac par personne) et de ce poids (12 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le Nom de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé).

## **BAGAGES :**

### **Ce que nous vous conseillons d'emporter :**

- sac à dos confortable minimum 30 litres,
- chaussures de randonnée légères,
- chaussettes de laine,
- pantalon, chemise chaude,
- pull chaud,
- anorak ou veste polaire,
- cape de pluie,
- short ou bermuda,
- chapeau ou bob,
- lunettes de soleil, crème solaire,
- gourde 1 litre mini
- 1 boîte plastique hermétique 0,3 litre minimum pour les éventuels pique-nique de midi, couverts,
- lampe de poche,
- papier hygiénique,
- petite pharmacie,
- serviette de toilette,
- linge de rechange,
- chaussures légères pour le soir.

*En début et en fin de saison (avril et octobre), il peut être utile d'avoir en plus guêtres, gants et bonnet.*

## **CODE 3310**

### **LES DATES :**

**Du 15 avril au 31 octobre 2009.**

Départs à votre convenance, excepté le lundi,  
et suivant la disponibilité des hôtels.

**489 € en ½ pension.**

**565 € en pension complète (pique-niques à midi).**

**Suppl. single : 158 €**

La saison idéale pour parcourir l'itinéraire se situe de mai à septembre. Avant et après, les conditions météorologiques peuvent être difficiles (brouillard, faible enneigement possible, etc...), notamment lors dans les Monts du Beaujolais.

### **LE PRIX COMPREND :**

- L'hébergement en ½ pension ou en pension complète (pique-niques à midi) selon la formule choisie, vin non compris,
- Le carnet de rando,
- Le transport des bagages pendant la randonnée,
- Les frais d'organisation,

### **LE PRIX NE COMPREND PAS :**

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les repas de midi pour la formule "½ pension",
- Le transfert retour à Anse,
- L'éventuel supplément single,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les visites non indiquées dans le programme,
- Les assurances.

## **TRANSFERTS EN FIN DE RANDONNEE :**

Transfert retour Romanèche - Anse (pour 5 à 6 personnes maximum) :

- les dimanches et jours fériés : **73 €**
- les autres jours : **53 €**

## **ARRIVEE LA VEILLE OU PROLONGATION DE VOTRE SEJOUR :**

- Nuit supplémentaire à Anse en demi-pension en chambre double le dernier jour : **56 €**
- Nuit supplémentaire à Anse en demi-pension en chambre individuelle le dernier jour : **79 €**
- Nuit supplémentaire à Romanèche en demi-pension en chambre double le dernier jour : **47 €**
- Nuit supplémentaire à Romanèche en demi-pension en chambre individuelle le dernier jour : **67 €**

**Toutes les prestations complémentaires sont à réserver à l'inscription.**

## **CARTOGRAPHIE :**

- 1 / 80 000 IGN « Beaujolais », série Culture et environnement.
- 1 / 25 000 IGN 2930 ET Villefranche sur Saône.
- 1 / 25 000 IGN 2929 ET Beaujeu-Belleville.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

- Guide du Routard « Lyon et ses environs », Hachette.
- Le Petit Futé « Tourisme et vignoble en Beaujolais ».
- Guide Gallimard « Lyon - Rhône ».
- Clochemerle, Gabriel Chevallier, Le livre de Poche.
- Le Pape des escargots, Henri Vincenot.
- Eloge de la marche, David Le Breton, Métaillié.
- Du bon usage de la lenteur, Pierre Sansot, Payot.
- Chemins aux vents, Pierre Sansot.

## **ADRESSES UTILES :**

- Prévisions météo départementales du Rhône : 0892.68.02.69 ou [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr).
- Offices du Tourisme : Villefranche sur Saône : 04.74.07.27.40.
- Association Pays Beaujolais : 04.74.07.27.50.
- Sites Internet : [www.beujolais.com](http://www.beujolais.com) et [www.rhonetourisme.com](http://www.rhonetourisme.com)
- Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr).
- Co-voiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) - [www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com) - [www.allostop.net](http://www.allostop.net).

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

## Conditions particulières de vente

### INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

### ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

### ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

### RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

### CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.